

PROJET

2016
2020

ASSOCIATIF

URHAJ
PAYS DE LA
LOIRE



SOMMAIRE

1/ PREAMBULE : LA DEMARCHE DE PROJET ASSOCIATIF,
UN ACTE FONDATEUR

2/ DES VALEURS ET DES PRINCIPES FORTS ET RECONNUS

3/ LES ENGAGEMENTS 2016-2020

1/ PREAMBULE

LA DEMARCHE DE PROJET ASSOCIATIF : UN ACTE FONDATEUR

Face à un contexte en constante évolution, le Conseil d'Administration de l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes Pays de la Loire a décidé de poser les fondements, l'identité et le projet de son association au regard de celui de l'Unhaj, mis en œuvre sur le plan national.

Identifier clairement les enjeux tout en affirmant ses valeurs, donner toujours plus de sens à ses engagements, à ses objectifs et à ses actions, rendre plus lisibles ses activités auprès des jeunes, des partenaires et de l'équipe salariée... tels ont été les moteurs de la démarche collective d'écriture de son projet associatif.

Cette démarche permet aux membres du Conseil d'Administration de l'Unhaj, des associations adhérentes, des professionnels du réseau ainsi qu'aux permanents de l'Unhaj, de disposer d'un cadre de référence commun pour la conduite des activités dans le respect des valeurs de l'éducation populaire.

Elle a été conduite de manière collective, en associant toutes les associations membres du réseau régional. Qu'elles en soient ici toutes remerciées.

Le projet associatif de l'Unhaj Pays de la Loire a vocation à donner des axes de travail pour les cinq prochaines années. Il devra donc être réévalué en 2020.

2/ DES VALEURS ET DES PRINCIPES FORTS ET RECONNUS

En référence à ses principes fondateurs ancrés dans les valeurs de l'éducation populaire et de l'économie sociale et solidaire, l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes Pays de la Loire regroupe les Associations signataires de la charte de l'Unhaj, qui défend la transmission de valeurs communes comme :

- La laïcité, à travers le vivre ensemble.
- La mixité et le brassage social.
- L'accompagnement permanent des jeunes accueillis à travers une approche globale et deux piliers complémentaires : l'action sociale éducative, collective et individualisée.
- L'humanisme, le développement de l'humain.
- La démocratie participative, à l'écoute de tout son environnement social et politique.
- La solidarité entre les individus que nous accueillons et les associations de notre union, le faire ensemble pour renforcer nos liens.

Ladite charte (Unhaj) énonce les principes fondamentaux quant à la mise à disposition des jeunes, d'habitat, d'équipement et de services, qui contribuent à leur processus d'autonomisation sociale, professionnelle et d'accès à la citoyenneté.

- Pour que les jeunes deviennent acteurs de leur propre développement.
- Pour qu'ils puissent accéder à l'autonomie individuelle et citoyenne.
- Pour qu'ils puissent apporter leur contribution au bien commun et faire reconnaître leur droit de cité.

L'URHAJ Pays de la Loire affirme ses responsabilités pédagogiques et sociétales, à travers une porte d'entrée principale : le logement ainsi qu'un ensemble de leviers comme l'AIO (Accueil Information Orientation), l'accès à l'emploi, la formation, la mobilité, la citoyenneté, la santé, l'alimentation, dans une complémentarité éducative et territoriale.

Tout en permettant à chacun de ses adhérents de mettre en œuvre le projet Habitat Jeunes dans les meilleures conditions possibles sur son territoire, pour faire union, l'Unhaj Pays de la Loire :

- Garantit, grâce à la participation et la coopération de tous, la construction collective d'un projet politique partagé, au service de la jeunesse et de l'habitat des jeunes, et porte, dans le cadre de sa mission de « tête de réseau », les actions de communication, de négociation, d'analyse que les associations adhérentes lui confient.
- Crée les conditions de réussite nécessaires à la déclinaison de ce projet, en tenant compte de la diversité de l'histoire de ses adhérents et en fondant son action sur le respect des principes de subsidiarité et de solidarité, en tout temps et tout lieu. Son action repose sur un projet associatif, et sa déclinaison opérationnelle en plan d'action, dont les termes, moyens, modes d'évaluation sont fixés par le conseil d'administration, ou par une autre instance que celui-ci considère légitime.
- Mobilise et mutualise les savoirs faire et les compétences de ses membres, afin d'accroître les moyens et les expériences au service de ses missions, dans un souci de soutien mutuel et de transparence entre tous.
- Organise et formalise une représentation aux plans local, départemental, régional et national, des associations qui adhèrent à l'union régionale.

3/ LES ENGAGEMENTS 2016-2020

En référence à la charte de l'Unhaj ;

Au regard du projet Habitat Jeunes ;

Fortes de ces valeurs et de ces éléments fondamentaux qu'elles se reconnaissent;

Les associations Habitat Jeunes des Pays de la Loire déterminent les problématiques suivantes comme autant d'enjeux incontournables auxquels elles décident de répondre collectivement dans la période 2016-2020.

Axe 1 : Des orientations stratégiques répondant à un environnement mouvant

- Réaffirmer notre projet socio-éducatif
- Nous adapter à un environnement en pleine mutation
- Organiser la solidarité et des actions de mutualisation
- Programmer notre développement
- Assurer une « veille » des associations Habitat Jeunes

Axe 2 : Des missions essentielles : l'animation et le soutien au réseau

- Animer des commissions et groupes de travail thématiques
- Soutenir les adhérents
- Intégrer notre démarche d'amélioration continue
- Organiser nos partenariats, représentations et contributions politiques
- Innover et prospecter
- Qualifier et former

Axe 3 : Des objectifs opérationnels ciblés

- Faire évoluer notre rapport à la concurrence
- Informer et communiquer
- Développer nos relations au monde économique
- Partager notre expertise du public « jeune »

Ces axes déclarés prioritaires, sont explicités dans les pages suivantes.

Un plan d'actions annuel déclinera l'ensemble de ces points en tenant compte de la manière dont l'Unhaj a organisé leur mise en œuvre, en particulier ce qui concerne la répartition des missions entre les niveaux national et régional.

AXE 1 : DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES REPONDANT A UN ENVIRONNEMENT MOUVANT

REAFFIRMER NOTRE PROJET SOCIO-EDUCATIF

LES CONSTATS, LES OBJECTIFS

Pris en tenaille entre des obligations légales et réglementaires, des tentatives d'injonction de la part de nos financeurs et une concurrence avec d'autres acteurs logements jeunes (CROUS, résidences sociales généralistes, acteurs privés, etc.) qui ne sont pas soumis aux mêmes règles et exigences que nous, la réaffirmation de notre projet Habitat Jeunes doit s'appuyer sur ses valeurs fortes que sont :

- **La mixité des publics et le brassage des populations**
- **L'implication des résidents** et des Jeunes au sein de la vie de nos structures
- **Des projets associatifs et des intentions pédagogiques** visant à permettre l'accès à l'autonomie des jeunes tout en prenant en compte nos responsabilités de gestionnaires
- **Une ouverture et une adaptation à l'environnement** permettant de répondre aux mieux aux attentes et aux besoins des jeunes mais aussi d'autres acteurs du territoire (entreprises, partenaires, etc.),
- **Le réseau URHAJ** comme un lieu permettant des réflexions, des échanges de pratiques et de formations pour les professionnels des associations (CSE, formations...).

LES ACTIONS A METTRE EN ŒUVRE

Renforcer la lecture de notre utilité sociale

- Définir et qualifier nos modes d'accompagnement : La définition de l'accompagnement mis en œuvre au sein de nos associations est un enjeu fondamental et incontournable. Une définition commune, des objectifs clairs et des moyens définis sont autant d'éléments qui doivent nous permettre de mieux donner à voir l'accompagnement que nous faisons tant au niveau collectif qu'individuel
- L'observatoire : Afin d'être en mesure de renforcer notre capacité d'analyser l'offre et la demande et d'adapter l'offre de logements, la mise en place d'un observatoire régional, déclinable au niveau départemental doit nous permettre, en nous appuyant sur des données compilées et fiables complétées d'entretiens avec les associations d'avoir des éléments pour mieux communiquer montrer notre plus-value et donc l'utilité sociale du projet Habitat jeunes.

Renforcer notre visibilité, notre rôle d'acteur et d'expert du logement des jeunes

- Faire valoir notre proximité et notre connaissance des territoires et renforcer notre implication dans les instances de concertation à tous les niveaux (local, départemental, régional, national) sur les politiques jeunesse et habitat
- Travailler sur un rapprochement avec le monde économique afin de mieux nous faire connaître et favoriser ainsi la mixité des publics accueillis
- Développer nos capacités à imaginer, à créer et à gérer des solutions innovantes et adaptées au territoire sur les questions de logement et d'habitat.

La place des jeunes dans nos instances

Veiller à maintenir et à renforcer les espaces d'échanges et de concertations tout en étant vigilants à ne pas être dans une démarche d'instrumentalisation de ces jeunes ou de représentation « alibi » notamment au sein des instances de l'Urhaj.

AXE 1 : LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES REPONANT A UN ENVIRONNEMENT MOUVANT

NOUS ADAPTER A UN ENVIRONNEMENT EN PLEINE MUTATION

LES OBJECTIFS POLITIQUES FINAUX

La baisse des finances publiques, la concurrence sur le champ du logement social et les autres champs d'actions, la réorganisation administrative et territoriale, les nouvelles procédures, l'évolution de la législation passant de la notion de contrôle à la notion de preuve des résultats attendus...la prise de conscience de la contrainte budgétaire et environnementale...percutent directement nos associations, leurs projets, leur organisation, leur système de gouvernance.

Selon l'adage : « qui n'avance pas recule », nous sommes contraints de nous adapter, d'anticiper, d'innover. Plutôt que la posture du mode défensif, il est indispensable d'adopter la posture offensive.

- ↔ Réaffirmer notre leadership pour être reconnu dans nos champs d'intervention.
- ↔ Etre acteur
- ↔ Etre chercheur
- ↔ Intégrer des réseaux existants pour ne pas faire tout seul
- ↔ S'appuyer sur des retours d'expérience
- ↔ Etre innovant
- ↔ Etre en position d'offreur

LES ACTIONS A METTRE EN ŒUVRE

Parfaire notre connaissance du territoire

Développer une connaissance plus fine sur l'ensemble des territoires de notre région : cartographie, veille, observatoire...

Mettre en avant les impacts sur le territoire : qualité de vie, intégration sur le territoire, qualité des logements, citoyenneté qui favorisent l'installation durable des jeunes sur le territoire.

Valoriser nos expériences et innover

Capitaliser les expériences réussies, les innovations pour les valoriser et les reproduire ou les adapter sur d'autres territoires.

Intégrer une fonction recherche et développement dans notre réseau.

Faire émerger des projets qui permettent des économies d'échelle, mutualiser nos actions ou nos services.

Prendre en compte ce que font nos concurrents pour se développer, s'améliorer.

Développer les relations avec les acteurs socio-économiques du territoire

Etablir des liens avec le monde de l'entreprise.

Qualifier notre partenariat avec les acteurs socio-économique.

Tisser des liens économiques avec le monde de l'Economie Sociale et Solidaire.

Travailler avec les acteurs de proximité.

Communiquer sur notre plus-value sociale

Démontrer et communiquer sur notre efficacité en matière d'effets sociaux produits en se dotant d'indicateurs de mesure de notre plus-value, en mettant en avant notre savoir-faire à travers l'observatoire,

Se doter de compétences en matière de communication (chargé de communication)

Développer des modèles économiques adaptés à nos projets

Imaginer des modèles économiques sur les projets innovants (chambres chez l'habitant...).

Imaginer d'autres modèles juridiques telles que les coopératives...

AXE 1 : LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES REPOUNDANT A UN ENVIRONNEMENT MOUVANT

ORGANISER LA SOLIDARITE ET DES ACTIONS DE MUTUALISATION

PREAMBULE

La conférence des présidents a pu montrer que toutes les associations n'étaient pas au même niveau d'acceptation, voir d'entendement de ce thème. Nous partons en ordre dispersé avec des degrés divergent sur la question. Avant toute chose, il nous faudra répondre à la question « A quoi sert l'URHAJ » son rôle spécifique et avec qui ? Les permanents, les administrateurs et les directeurs des associations locales ?

LES CONSTATS

Notre Union est composée d'associations différentes à plusieurs égards

L'histoire (courtes ou longues, propriétaire ou locataire), la composition de nos instances (militants, bénévoles, représentants institutionnelles, collectivités).

L'implantation territoriale dans la région Pays de la Loire en milieu rural, urbain et périurbain.

La taille, par le nombre de salariés, la possibilité d'accueil et le nombre de résidences.

Toute, avec une activité Habitat Jeunes, mais certaines associations étant multi activités.

La peur que peuvent avoir chacun des acteurs de perdre un peu de pouvoir.

La disparité d'investissement au sein de l'URHAJ par nos associations, des administrateurs et des directeurs.

Nous sommes aussi confrontés à de nouvelles contraintes

Des contraintes sociales

Le public que nous accueillons évolue : la situation des jeunes elles-mêmes, les injonctions de certains partenaires à accueillir de nouveaux types de jeunes nécessitant un accompagnement particulier (MIE, ASE...)

Des contraintes règlementaires :

Que ce soit au niveau de la gestion de nos bâtis, de la fonction employeur, de la comptabilité ou des réglementations qui régissent nos activités et la façon dont nous avons à en rendre compte, ainsi que la généralisation des appels à projets.

Des contraintes économiques :

L'Etat et toutes les collectivités connaissent des diminutions importantes de leurs ressources financières. Nos financements publics ont d'ores et déjà commencé à en subir les conséquences, avec des réductions significatives de la part de nos principaux partenaires financiers que sont les départements.

Des contraintes liées au projet en transition :

L'évolution en nombre et en intensité des publics dits « vulnérables » pousse les pouvoirs publics à questionner notre projet Habitat Jeunes, pour nous demander d'élargir notre accueil de ces publics. Les réformes territoriales, vont continuer à modifier les territoires où nous sommes implantés, leur attractivité, leurs interactions, mais aussi leur gouvernance politique et économique. Ces contraintes questionnent la capacité de chacune de nos associations à rester un interlocuteur significatif des pouvoirs publics dans leur ensemble et aussi au niveau local.

L'URHAJ

A la capacité d'aider, d'anticiper et de représenter l'Union habitat Jeunes des Pays de la Loire aux seins des instances régionale, voir nationale (UNHAJ). Elle n'a pas de droit de regard sur les associations qui la composent, ce qui est considéré alors comme de l'ingérence et non vue comme de l'aide à la décision, du conseil, alors même que certains pouvoirs publics peuvent solliciter l'URHAJ pour qu'elle aille plus loin avec ses adhérents.

LES OBJECTIFS POLITIQUES FINAUX

Au regard des constats réalisés ci-dessus, il conviendrait qu'autour de l'Urhaj et avec le soutien de l'Urhaj, les adhérents puissent :

- Organiser le « faire-ensemble » dès à présent pour répondre aux enjeux de demain.
- Optimiser nos ressources afin de maintenir le projet Habitat Jeunes dans sa spécificité (notamment l'accompagnement socio-éducatif)
- Se faire connaître et reconnaître comme acteurs majeurs de l'insertion des jeunes par l'habitat.

L'URHAJ, à son niveau, pouvant être facilitatrice, animatrice, accompagnatrice de mutualisations possibles entre associations Volontaires.

LES ACTIONS A METTRE EN ŒUVRE

Communiquer nos atouts et nos forces que sont :

Nos valeurs : l'éducation populaire, l'économie sociale et solidaire, le développement durable qui nous animent.

Notre modèle associatif : sa souplesse, sa capacité d'innovation, d'adaptation et notre modèle de gouvernance.

Notre proximité des territoires : par notre implantation en milieu rural, urbain et périurbain, lié aussi à la valeur de nos représentants (salariés et administrateurs bénévoles).

Tous ces atouts doivent permettre à l'URHAJ d'entreprendre une pédagogie (de groupe) auprès de tous nos conseils d'administration, avec l'aide des directeurs, sur tous les sujets importants et complexes auxquels ils sont confrontés.

Partager :

Etat des lieux par association et pour l'URHAJ des compétences sur :

- Les contraintes réglementaires et l'évolution des compétences collectives d'un point de vue juridique et managérial par la formation de personnes référentes.
- Des moyens techniques et/ou d'assistance pour des outils communs à toutes les associations (SI, Paye, autres)
- Formation de personnels polyvalents sur certaines tâches pour dépanner une association en difficulté (absence, congés maternité)
- La représentation et valorisation de la valeur ajoutée des associations de notre union vis à vis des instances publics ou autres (CAF, CD, CR, autres)
- Certaines démarches à entreprendre comme les demandes d'agrément divers, nommer un référent ou une association référente.

Que mettons-nous dans le mot « mutualisation » :

- Partage d'idées ou de projets, comme la démarche qualité, l'évaluation externe, réhabilitation de résidence ou autre.
- Délégation de service à l'un d'entre nous pour certaines fonctions supports.
- Pôle « central » pour la fonction RH, avec toutes les compétences liées à la fonction.
- Rôle d'observation et conseil de la « santé » de nos associations (URHAJ).
- Inciter des innovations de regroupement d'associations au sein d'une même ville, pouvant prendre diverses formes
- Réflexion sur la possibilité d'envisager la création d'UDHAJ pour un département.

Démystifier les craintes de la mutualisation :

- Animer des séances d'information des administrateurs et salariés.
- Lever les craintes de perte d'indépendance des associations, elles seront toujours souveraines.
- Lever les craintes de perte d'emploi pour les salariés.

Deux éléments forts semblent essentiels pour toutes nos associations, qu'il nous faut de toute façon prendre en compte :

- La nécessité de respecter les identités de toutes nos associations, mais aussi des acteurs qui les composent, administrateurs, directeurs et salariés.
- La nécessité de conserver la valeur ajoutée que représente la proximité de nos associations avec leur territoire d'implantation, quelles que soient les modalités de regroupements ou de mutualisations susceptibles d'être envisagées.

Maintenir le « Faire réseau »

- Partager le maximum d'informations entre les associations, l'URHAJ et l'UNHAJ dans tous les sens (montant, descendant)
- Mobiliser les administrateurs et salariés à engager cette réflexion sur les mutualisations, par des formations partagées.

AXE1 : LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES REPOUNDANT A UN ENVIRONNEMENT MOUVANT

PROGRAMMER NOTRE DEVELOPPEMENT

LES OBJECTIFS POLITIQUES FINAUX

L'URHAJ participe et contribue aux politiques publiques par son analyse des territoires,

L'URHAJ est un acteur incontournable et est le garant du développement de projets.

LES ACTIONS A METTRE EN ŒUVRE

- Optimiser le réseau (par la concertation des associations, la mutualisation des compétences, etc.)
- Conforter la participation de l'URHAJ dans les différentes instances publiques et dans le secteur économique,
- Etre en veille sur les territoires (connaître les actualités ou programmes locaux en matière de politique logement et jeunesse notamment),
- Valoriser notre plus value sociale constituée par notre mission d'accompagnement des publics et notre rôle d'animateur de territoire,
- S'assurer de la cohérence des développements au sein du réseau (sur les valeurs, les missions, les territoires d'intervention, exemple lors de réponse à appel à projet)
- S'assurer que les besoins sont couverts, tant en milieu urbain que rural. En milieu rural notamment, poursuivre l'accompagnement de démarches qui contribuent au développement des territoires et qui parfois les revitalisent.

AXE 1 : LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES REPONANT A UN ENVIRONNEMENT MOUVANT

ASSURER UNE VEILLE DES ASSOCIATIONS HABITAT JEUNES

PREAMBULE

Le sujet a divisé et les avis divergent sur la question.

Avant toute chose, nécessité de définir l'URHAJ. L'URHAJ, c'est qui ? Permanents, administrateurs, associations locales ?

LES CONSTATS

La santé d'une association n'est pas seulement les résultats financiers mais aussi les orientations stratégiques, la vie de l'association, le réseau, les projets.

En cas de problème de « santé » au sein d'une association, quelle qu'en soit la nature et les causes, l'UrhaJ devrait pouvoir « intervenir » ou accompagner la structure, à sa demande ou pas... au titre du collectif, au titre du projet... pour tenter d'améliorer la situation. A ce sujet, voici ce que le « diagnostic » de l'UrhaJ, conduit dans le cadre de l'élaboration du présent projet associatif, a mis en exergue de la perception des adhérents sur la mobilisation de leur UrhaJ, son rôle... en cas de difficulté :

Point faibles : il est parfois difficile de faire appel à l'UrhaJ / L'URHAJ est responsable quand elle dit les choses. / L'URHAJ semble plus s'intéresser au projet qu'aux données économiques. / Impossibilité d'entrer dans le fonctionnement du CA, du DG / Importance du binôme Président / Directeur

//

Points forts : capacité de l'URHAJ à aider, à anticiper. Appréciée des associations locales
L'URHAJ n'a pas de pouvoir juridique. / L'URHAJ semble légitime pour alerter. Nécessité de définir une procédure. Prévenir ce n'est pas de l'ingérence, ce n'est pas du jugement, c'est de l'aide à la décision, du conseil.

L'URHAJ vue comme

- o une **plate-forme de connaissances et de compétences**, juridiques, techniques, relations humaines, directeurs et personnels, un lieu de ressources,
- o un dispositif de développement local.

LES OBJECTIFS POLITIQUES FINAUX

- o Définir le positionnement et le rôle de l'URHAJ dans la possibilité d'interpeller, de questionner, d'accompagner ou de soutenir les associations qui peuvent connaître des difficultés liées au fonctionnement de leur gouvernance ou à l'économie de leur projet.
- o Définir les conditions qui permettent d'apporter un soutien tout en respectant l'autonomie et la liberté propre à chaque structure.
- o Améliorer la connaissance et la communication de nos fonctionnements associatifs, nos états financiers, nos modèles économiques et nos projets
- o Anticiper et prévenir les situations qui peuvent devenir problématiques afin d'essayer de les régler le plus en amont possible

LES ACTIONS A METTRE EN ŒUVRE

Mieux communiquer

En interne : présenter l'URHAJ au CA des associations qui le souhaitent. En externe (vers les collectivités territoriales, les grosses entreprises...)?

Définir un rôle de veille de l'URHAJ

À partir du dossier vert actuel et de critères, d'indicateurs à définir. Voir avec le SI.

Pistes d'indicateurs : comptes, bilans, climat social, RH, gouvernance (autodiagnostic, binôme Président/Directeur...)

Aller jusqu'à l'alerte ? Comment ? Quand ? Ne pas intervenir trop tard. Définir des procédures.

Définir des ratios ensemble, ratios comptables et ratios d'activités

Aider l'URHAJ à poser un regard responsable. L'URHAJ peut être interpellée et pourrait interpeller.

Quel peut être le rôle de l'URHAJ sans tomber dans l'ingérence ? Que faire en cas de déni de l'association ? Créer un conseil de compétences au sein de l'URHAJ ? Une commission finances ? Si l'URHAJ centralise, nécessité de lui transmettre toutes les informations.

Mutualiser

Mutualiser à partir de problématiques ou questions spécifiques à quelques associations. Mettre à disposition du personnel spécialisé ou s'appuyer sur des collaborateurs force de propositions. Ex. pour le choix du Cabinet comptable

Penser la pérennité de nos associations. Aider les structures à analyser les critères et l'environnement. Définir des procédés.

Faire réseau

Faire remonter les informations à l'URHAJ.

Préconiser des commissions de travail qui facilitent la fluidité de l'information

Favoriser les formes de rencontres entre les administrateurs

Faciliter les entraides entre les associations du réseau et ainsi privilégier une action rapide à un besoin / une question immédiate

Former

Suffit-il d'avoir de la bonne volonté pour être Président ? Besoin de **formation** ?

AXE 2 : DES MISSIONS ESSENTIELLES : L'ANIMATION ET LE SOUTIEN AU RESEAU

PREAMBULE

L'animation et la coordination du réseau régional formé par les associations adhérentes sont jugées comme un axe primordial, comme mission première de l'Urhaj.

LES ACTIONS A METTRE EN ŒUVRE

Animer les commissions et groupes de travail thématiques

Echanges de pratiques, enrichissement professionnel, développement mutuel, élaboration d'une réflexion, mise en œuvre de dispositifs...

Soutenir les adhérents

Soutiens aux démarches administratives, études de besoins, accompagnements à la maîtrise d'ouvrage, soutiens auprès des pouvoirs publics, définitions du projet social ou associatif...

Intégrer notre démarche d'amélioration continue

Mesurer la performance des services rendus par une labellisation annuelle, une approche managériale, la prise en compte de la gouvernance, la tenue d'évaluations internes et externes...

Organiser nos partenariats, représentations et contributions politiques

Participation régulière et contribution à des instances régionales, construction de partenariats avec des acteurs régionaux et/ou départementaux, ...

Innover et prospecter

Recherche et développement sur les nouveaux modes d'habitat et d'habiter, les modes de financements, réflexion sur les modèles économiques de demain ...

Qualifier et former

Plan régional de formation, journées thématiques, formation des bénévoles...

AXE 3 : DES OBJECTIFS OPERATIONNELS CIBLES

PREAMBULE

L'analyse des objectifs socles du projet associatif de l'Urhaj met en exergue d'autres sujets, communs à chacun d'eux. Ces sujets apparaissent alors comme des objectifs incontournables compte-tenu de notre environnement actuel. Nous parlons ici d'« objectifs transversaux secondaires », qui découlent des 5 premiers objectifs et qu'il s'agit de traiter comme tels. Nous les nommons ainsi :

- Notre rapport à la concurrence
- Notre communication (autour de notre plus-value sociale)
- Notre relation au milieu économique, à l'entreprise
- L'observatoire de la population « jeunes », de nos associations

LES CONSTATS ET ACTIONS A METTRE EN ŒUVRE

Faire évoluer notre rapport à la concurrence

Cette idée de concurrence s'inscrit à deux niveaux : **en interne** au réseau Habitat Jeunes (entre deux associations ou plus exerçant sur le même territoire, concurrence vis-à-vis de son activité ou en matière de développement d'un nouveau projet) **et à l'externe** (marché du logement détendu, autres résidences sociales jeunes non FJT, nouvel opérateur...).

Dans le premier cas, il semble qu'une **concertation** entre associations, voire une **médiation** dans certains cas, puisse être mise en œuvre afin d'assurer la cohérence du projet Habitat Jeunes, entre nos associations adhérentes. Néanmoins, nous n'oublions pas que toute association est souveraine et qu'à ce titre elle dispose de son libre-arbitre.

Dans le second cas, la concurrence amène à mettre en avant ce qui nous en différencie, à **valoriser nos atouts, nos savoir-faire et notre plus-value sociale** (accompagnement des publics, acteurs du développement local).

La notion de concurrence interpelle donc nos objectifs et nos méthodes de développement (comment nous développer sur un territoire où deux adhérents sont présents ? Quelle posture face aux appels à projet ?). Elle implique donc une grande collaboration, voire mutualisation dans certains cas. Une veille rigoureuse de notre environnement...

Autant d'éléments qui font de la « concurrence » un sujet transversal.

Informier et communiquer (autour de notre plus-value sociale)

La communication n'a jamais été définie comme un axe prioritaire au sein de l'Urhaj. Pourtant, le besoin est croissant, les actions, initiatives et outils de plus en plus nombreux depuis ces dernières années.

Les attentes des adhérents de l'Urhaj sont claires : en s'appuyant sur la charte graphique « Habitat Jeunes », il est nécessaire de poursuivre les efforts sur la création d'outils au service du collectif et de chacun.

Mais plus encore : les discussions qui ont eu lieu autour de l'écriture de ce présent projet associatif mettent en évidence le caractère omniprésent de notre communication quel qu'en soit la cible, le sujet ou le niveau « géographique ». Dans les 5 objectifs socles il en est question notamment.

Notre communication interne est à travailler également. Beaucoup d'associations ressentent que l'Urhaj est éloignée des administrateurs locaux, que les préoccupations et dossiers régionaux sont lointains. Une vigilance doit être apportée à ce niveau également, comme sur la bonne appropriation du présent projet associatif .

Plus que jamais, une stratégie pluriannuelle en la matière, déclinée en un plan de communication et dotée de moyens humains (compétences) et financiers ad hoc devra être mise en place.

Développer nos relations au milieu économique

Autre sujet récurrent et transversal, en lien très étroit avec le précédent.

La lecture de notre environnement et de notre contexte actuel nous amène à faire plusieurs constats :

- Les entreprises, l'artisanat, le commerce, la fonction publique, l'agriculture... sont les premiers prescripteurs de « jeunes » pour nos résidences. Ils sont des grands partenaires historiques, de fait.
- Il en est de même pour les situations plus spécifiques de la mobilité, de l'alternance ou de l'apprentissage, auxquelles la solution « FJT » est une réponse appropriée. La raison d'être du projet Habitat Jeunes est donc étroitement liée à l'entreprise.
- Projet Habitat Jeunes dont l'une des plus-values est son intégration/implantation dans le territoire. Le développement local, au service de la stratégie associative, repose en partie sur le secteur économique. Les efforts doivent être poursuivis en ce sens, jusqu'à intégrer par exemple les groupements d'employeurs locaux, accueillir des entreprises locales au sein de nos gouvernances...
- Les entreprises, dans un partenariat étroit ou dans le cadre de mécénat, peuvent également être « financeurs » de l'investissement ou du fonctionnement de nos résidences.
- L'entreprise a par ailleurs sans doute de « bonnes idées » à transmettre à nos associations (modèles économiques, diversification...).

La déclinaison de cet objectif doit être traitée à plusieurs niveaux :

- Au niveau local, en relation directe avec le secteur économique, groupements d'employeurs, centre de formations, collectivités locales...
- Aux niveaux départemental et régional, en relation avec le Conseil Régional (développement économique, apprentissage), chambres consulaires...
- Le champ de l'Economie Sociale et Solidaire : il faut continuer à investir ces espaces.

Notre relation au secteur économique est aujourd'hui et pour les années à venir prégnant et central. Et très en lien avec notre communication, notre développement, notre posture d'acteurs de territoire dans un environnement donné...

Partager notre expertise du public « jeune »

Ce dernier thème est lié aux précédents.

Si l'on veut communiquer, si l'on veut être attractif, si l'on veut vendre et nous vendre, il nous faut en préalable nous connaître. Sous des aspects qualitatifs et quantitatifs fiables, complets et actualisés.

La création et la diffusion d'un observatoire sont donc une nécessité. Il pourra concerner :

- les évolutions de la situation des jeunes que nous accueillons, mais aussi un regard sur les jeunesses en général.
- La situation, l'actualité, la santé... des associations membres et de leurs résidences.
- Une analyse de l'environnement et des champs dans lesquels nous évoluons.
- Une analyse du contexte économique, social, démographique de nos territoires.

UNION REGIONALE POUR L'HABITAT DES JEUNES

P A Y S D E L A L O I R E

1, rue Vasco de Gama
44800 SAINT-HERBLAIN

02.51.70.12.63
pays_loire@unhaj.org
www.urhajpaysdelaloire.fr

